

Séance ordinaire du 23 septembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-trois septembre deux mille dix-neuf à dix-sept heures vingt-six, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Janet Jones et le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

**CE-2019-11-27**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 septembre 2019.

---

**CE-2019-11-28**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2019**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 septembre 2019.

---

**CE-2019-11-29**

**Modification à la résolution CV-2019-01-61 « Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à un cautionnement »**  
Document d'aide à la décision DEV-2019-005

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2019-01-61 « Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à un cautionnement » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« Sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la modification au cautionnement du Centre Bruno-Verret, d'accepter l'addenda au protocole d'entente relatif à l'agrandissement du centre Bruno-Verret à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif de St-Étienne inc., la Caisse populaire Desjardins de la Chaudière et 9123-1878 Québec inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-005, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et d'autoriser le trésorier à signer le cautionnement. »

---

**CE-2019-11-30****Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 29.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---